

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-762030

23/08

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 07691

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABDELKARIM Houssine

Date de naissance :

26/06/1965

Adresse :

Maârif extension Angle Rue Mohamed Saghri et Rue Ben Kettâb
Pavillon 15 Etage Attâbâri Jis apt 4 n° 10

Tél. :

06 94 10 80 48 Total des frais engagés :

Autorisation CNP N° : A-A-215/2021

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Dr Hanaa ATTABARI
OPHTHALMOLOGUE
Centre d'Ophtalmologie Ghandi Attâbâri,
134 Attâbâri Business Center, Casablanca
1er Etage, Maârif Extension - Casablanca
Tel. : 05 22 94 29 50

ABDELKARIM Houssine Age : 54 ans

fatigue oculaire avec myopie + allégé oculaire
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 31/08/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/22	C/S		250,00 DH.	INP : INP 001280974 Dr. Hanane ATIDI OPHTALMOLOGUE Centre Ophtalmologie Ghandi Attabari 134 Alshar Business Center, 1er Etage Maafif Extension - Casablanca Tel: 05 22 94 29 50

EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture	
Pharmacie AL MAWL Angle Rue Ibnou Kattouf et Rue Hassan Saghif Casablanca. Tel: 022 237114	31/10/22	253,00	

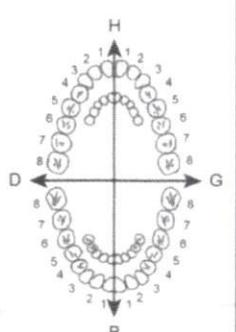
ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX				
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	
	09/11/22			3000,00

VOLET ADHERENT	
<p>* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.</p>	

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

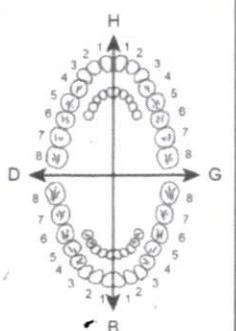
O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hanane ATIDI

Spécialiste en Ophthalmologie



Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophthalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques

الدكتورة حنان عاتدي

أخصائية في طب وجراحة العيون

دبلوم كلية الطب بمرانش

دبلوم كلية الطب بفيريسي - باريس

طب العيون للكبار والاطفال - جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر

تقويم النظر بالليزر - العدسات الاصنفية - العين ومرض السكري

التصوير بالمواضيع فوق الصوتية - تصوير أوعية الشبكة والليزر

التصوير المقطعي بالتماس البصري

31/10/2022

ORDONNANCE

Patient : ABDELKARIM OTHMANE

1 PHYLARM UNIDOSES (LES DEUX YEUX)

1 Lavage oculaire x2/J pendant 1 Mois

2 OPATANOL COLLYRE FL /5 ML (LES DEUX YEUX)

1 goutte x2/J pendant 2 Mois

3 ANGIODROP

1 goutte x3/J pendant 3 Mois

HER MEDIC

PPC

99.00 DHS

6 118001 070442

Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml
AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ
PPV : 90,70 DHS 407253 MA

OPHTALMIED
PPC
74.00 DHS

Dr Hanane ATIDI
OPHTALMOLOGUE
Centre d'Ophtalmologie Ghandi Attabari
134 Attabari Business Center,
1er Etage, Maârif Extension - Casablanca
Tél.: 05 22 94 29 50

Attabari Business Center, 134 Rue Attabari,
(Derrière Ghandi Mall), 1er Etage,
N°3 - Maârif Extension - Casablanca

مركز الأعمال الطبي، 134 زنقة الطبي، (خلف غاندي مول)
الطابق الأول، رقم 3 - أمنداد المعرف - الدار البيضاء

Tél.: 05 22 94 29 50 - E-mail : atidihanane14@gmail.com



Diplômée de la faculté de médecine

de Marrakech et de Versailles (Paris)

Chirurgie de cataracte - Ophthalmologie pédiatrique

Lentilles de contact - Rétine - Chirurgie réfractive

Explorations ophtalmologiques

الدكتورة حنان عاتدي

أخصائية في طب وجراحة العيون

دبلوم كلية الطب بمراكش

دبلوم كلية الطب بباريس - باريس

طب العيون للأكبار والأطفال - جراحة العيادة البيضاء (الجلالة) باللیزر

تقدير النظر باللیزر - العدسات اللاصقة - العين ومرض السكري

التصوير بالمواضيع فوق الصوتية - تصوير أوعية الشبكة واللیزر

التصوير المقطعي بالتماس البصري

31/10/2022

ORDONNANCE de LUNETTES

Patient : ABDELKARIM OTHMANE

Vision de Loin

Œil Droit -1.50 (-0.50 à 166°)

Œil Gauche -1.25 (-0.75 à 169°)

Verres organiques+ anti reflet multi couches

Une Monture

Prière de respecter l'écart inter-pupillaire



OPTIC DAR'B SARL
Opticienne & Optométriste



Lotissement Al Ansari N°123
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 96 51 12

RC : 462981

ICE : 002361650000049

IF : 45759320 - TP : 32991413

CNSS : 32991413

Facture N° 09378

Casa, le 02/11/2022

M. Abdelkarim Othmane Doit

Monture des Verres	Vision de loin	Vision de Près	Doubles Foyers	Varilux
.....	OD	OD	OD	OD
.....	OG	OG	OG	OG
Hauture				1000,00
V.L : - OD - 1,50 (- 0,50 à 166°)				1000,00
- OG - 1,25 (- 0,75 à 169°)				1000,00
V.P : - OD Verres corrigés				
- OG Anti-reflet bleu				
ADD /				
TOTAL	1000,00	1000,00	1000,00	3000,00

Arrêtée la présente facture à la somme de trois mille dirhams.